

d'hypophosphite de soude et deux parties de gomme arabique. On abreuve le linge de ce liquide, on le laisse sécher et, après l'avoir repassé, on y trace les caractères avec une plume d'oie chargée d'une solution de une partie de nitrate d'argent, six parties de gomme en dissolution visqueuse et six parties d'eau distillée.

Moyen pour remplacer le vin de quinquina

On ordonne le vin de quinquina aux personnes qui ont l'estomac faible et délicat, mais le quinquina se vend fort cher et on ne l'a pas toujours sous la main; on peut le remplacer par l'écorce de jeune chêne. On la fait sécher au soleil ou au four, on la pulvérise, on la jette dans une bouteille d'une pinte avec un verre de bonne eau-de-vie (brandy), puis on remplit cette bouteille avec du vin blanc et on laisse infuser pendant quelques jours. Il suffit de prendre de temps en temps et surtout le matin, un petit verre de cette infusion.

Maximes.

- Qui est ami de tous, n'est ami de personne.
- Ne te hâte pas de faire des amis nouveaux, ni de quitter ceux que tu as.
- L'insensé jette dès les premières chaleurs son vieux manteau d'hiver.— Si le bonheur commence à te luire, n'oublie pas, toi, ton précieux ami des mauvais jours.
- Celui qui a des amis est toujours riche.
- Un vieil ami est toujours une chose nouvelle.
- Le moyen de faire des amis qu'on puisse garder longtemps, c'est d'être longtemps à les faire.
- L'amitié est comme les vieux titres, la date la rend précieuse.
- Un des premiers devoirs de l'amitié est de prévenir les demandes de ses amis et de s'offrir soi-même pour les secourir.
- L'amitié finit là où commence la défiance.
- Le plus mauvais pays est celui où on n'a pas d'amis.

Bibliographie

Almanach Agricole, Commercial et Historique de J. B. Rolland & fils, pour l'année 1873, brochure in 12 de 64 pages; prix 5 cents.

Calendrier de la Poissance du Canada pour l'année 1873 avec la liste complète du Clergé dans la Poissance, 1 feuille; prix 5 cents.

En vente chez tous les libraires et marchands de la campagne.

V VENDRE

UNE TERRE en bon état de culture, avec maison, grange, etc., située à STE. FLAVIE, comté de Rimouski, à quatre arpents et demi en bas de l'Eglise, au bord de la Mer. Les conditions de vente seront des plus faciles. S'adresser, sur les lieux, au soussigné.

THÉOPHILE AUBUT,
Ste. Flavie.

29 Janvier 1873.

DEPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, 23 janvier, 1873.

L'ESCOMTE AUTORISÉ SUR les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 11 pour cent.

R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes.

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.

HOPITAL DU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS

GRANDE ŒUVRE DE CHARITÉ

LOTTERIE

Sous le patronage de Sa Grâce Mgr. l'Archevêque de Québec et de MM. les Membres du Clergé, pour aider à la Construction de l'Hôpital du Sacré Cœur de Jésus, à St. Sauveur de Québec.

CONDITIONS :

I. GAIN OFFERT.

	Valeur des lots.
1 Lot, 2 bons chevaux pour lesquels il est offert.	\$400
2 Montres d'or, \$60, \$40.	100
1 Cornet à piston, monté en argent.	50
2 Chaises, brodées en laine.	55
2 Tableaux :—Sacré-Cœur de Jésus et de Marie.	25
1 Service à déjeuner, en argent.	25
1 Magnifique Prie Dieu.	36

En tout 1000 lots dont plusieurs d'une grande valeur.
Une messe, chaque mois, (à perpétuité) pour les bienfaiteurs de l'Œuvre.

II. VENTE DES BILLETS.

Chaque billet se vend 30 sous.

Les avantages suivants sont accordés à ceux qui en prennent un certain nombre, savoir :

- 1o. 1 billet pour 12; ce qui fait 13 billets pour \$3
- 2o. 3 billets pour 24; do 27 billets pour \$6.

Le nom et la résidence de l'acquéreur de billets doivent être écrits lisiblement sur la marge de chaque billet qu'il achète, puis ces billets en sont détachés et lui sont remis; mais les marges restent entre les mains de celui qui les vend, pour être renvoyées au soussigné, pour la fin de mai prochain. De cette manière la perte des billets détachés, une erreur dans la numération ou la falsification des numéros, ne peuvent entraîner aucun inconvénient.

Des dépôts de billets seront faits dans toutes les paroisses, chez MM. les Curés et autres personnes qui voudront bien se charger d'en vendre, et cette vente durera jusqu'à la fin de Mai.

III. TIRAGE DES LOTS.

Le tirage des lots se fera, s'il est possible, dans le cours du mois de Juin prochain, par deux prêtres, nommés à cet effet, par Sa Grâce Mgr. l'Archevêque, et en présence des intéressés, qui désireront y assister. Et pour cette fin, le lieu, le jour et l'heure du tirage des lots seront annoncés dans les journaux de Québec.

Voici le mode qui sera suivi pour faire ce tirage :

1o. Toutes les marges des billets vendus, portant les noms des acheteurs, seront déposés dans une urne, et dans une autre urne seront jetés tous les numéros des lots qui sont inscrits dans un livre spécial.

2o. On tirera d'abord de l'urne aux marges, le nom d'un acquéreur, et de suite on tirera de l'urne aux lots, le numéro que le sort lui donnera; et ainsi de suite jusqu'à épuisement des lots; de cette manière, les noms des personnes et les numéros des lots seront également tirés au sort.

3o. Le tirage terminé, on adressera à chaque propriétaire du billet gagnant, une lettre pour l'informer de ce qu'il aura gagné, et il sera mis en possession du lot ou des lots gagnés, en s'adressant au soussigné auquel il devra présenter la lettre qui lui aura été adressée.

4o. Tous les lots devront être réclamés dans le cours de l'année. Passé ce temps, les lots, qui n'auront pas été réclamés, seront vendus au profit du dit Hôpital du Sacré Cœur de Jésus.

J. R. L. HAMELIN, Ptre,
Hôpital-Général, Québec.

Québec 27 décembre 1872.